

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de SAINT PIERRE DE BOEUF  
en date du 31 mars 2016**

**Convocation en date du 24 mars 2016**

L'an deux mil seize, le trente et un mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur RAULT Serge, Maire.

**Etaient présents :** Mr RAULT Serge, Mr Christian CHAMPELEY, Mme Isabelle DUMAZET, Mme Annick RAMBOT, Mme Véronique MOUSSY, Mr Jacques GUILBOT, Mr Daniel SAUVIGNET, Mr Eric PANDREAU, Mme Hélène CONDUCTIER, Mme Sonia DOS REIS, Mme Anne GAUTHERON, Mr Pierre-Marie CHEVAL, Mme Anne-Marie DEFAY, Mr Daniel BLANC, Mme Joëlle CHABERT, Mme Nadine ROCHE,

**Absents représentés :** Mr Patrick HENRIOT donne pouvoir à Mr CHEVAL Pierre-Marie

**Absents excusés :** Mr SCHLITTER Camille, Mr BERAUD Olivier

**Secrétaire de séance :** Mme Véronique MOUSSY

Après lecture du compte-rendu de la réunion en date du 23 février 2016, celui-ci est adopté à l'unanimité.

**I – BUDGETS :**

**a – Budget de la Commune**

**Compte administratif 2015**

Mr Christian CHAMPELEY, 1<sup>er</sup> adjoint, présente le compte administratif 2015 à l'assemblée :

➤ **Section fonctionnement**

	<b>PREVISIONS</b>	<b>REALISATIONS</b>
DEPENSES	1 042 200.00	777 197.35
RECETTES	1 042 200.00	1 084 612.56

**Soit un excédent de fonctionnement de 307 415.21 €.**

➤ **Section d'investissement**

	<b>PREVISIONS</b>	<b>REALISATIONS</b>
DEPENSES	670 860.63	340 125.80
RECETTES	670 860.63	445 344.15
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2014	19 237.46	- 19 237.46

**Soit un excédent d'investissement de 85 980.89 €**

Sous la présidence de Mr Christian CHAMPELEY, le Conseil Municipal unanime approuve le compte administratif 2015.

### Vote du taux des trois taxes des impôts locaux

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le maintien du taux de la Taxe d'Habitation, du taux de la Taxe Foncière Bâti et du taux de la Taxe Foncière Non Bâti. Les taux pour 2016 sont les suivants :

TAXES	TAUX 2016	RAPPEL 2015
Taxe d'Habitation (TH)	9,78 %	9,78 %
Taxe Foncière Bâti (TFB)	13,45 %	13,45 %
Taxe Foncière Non Bâti (TFNB)	49,48 %	48,48 %

### Affectation des résultats 2015

Le Conseil Municipal unanime décide d'affecter au budget primitif 2016, l'excédent de fonctionnement de 307 415.21 € en recette d'investissement, article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé).

Le déficit d'investissement 2015 est reporté au compte 001 (résultat d'investissement reporté), recettes d'investissement, pour un montant de 85 980.89 €.

### Budget primitif 2016

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2016 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 019 154.00 €	956 278.00 €
RECETTES	1 019 154.00 €	956 278.00 €

### *b – Budget assainissement*

#### Compte administratif 2015

Monsieur Christian CHAMPELEY, 1<sup>er</sup> adjoint, présente le compte administratif 2015 à l'assemblée :

#### ➤ **Section fonctionnement**

	PREVISIONS	REALISATIONS
DEPENSES	155 500.00	86 806.01
RECETTES	155 500.00	133 138.48

**Soit un excédent de fonctionnement de 46 332.47 €.**



## ➤ Section d'investissement

	PREVISIONS	REALISATIONS
DEPENSES	316 958.00	64 897.90
RECETTES	316 958.00	164 358.31
Excédent d'investissement 2014		+ 93 403.25

**Soit un excédent d'investissement de 185 023.84 €.**

Sous la présidence de Mr Christian CHAMPELEY, le Conseil Municipal unanime approuve le compte administratif 2015.

### Affectation des résultats 2015

Le Conseil Municipal unanime décide d'affecter à l'article 1068 (Excédents de fonctionnement capitalisés), recette d'investissement, la totalité de l'excédent de fonctionnement 2015 qui s'élève à 46 332.47 €.

L'excédent d'investissement 2015 est reporté au compte 001 (résultat d'investissement reporté), excédent d'investissement, pour un montant de 185 023.84 €.

### Budget primitif 2016

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement,

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	130 000.00	332 255.00
RECETTES	130 000.00	332 255.00

## II – TOITURE GARDERIE : ATTRIBUTION MARCHE DE TRAVAUX

Monsieur Pierre-Marie CHEVAL rappelle au Conseil municipal le projet de réfection de la toiture de la garderie et l'informe du lancement de la consultation courant février 2016.

5 entreprises ont déposé leurs offres pour la réfection de la toiture, 3 pour le rapport diagnostic repérage amiante avant travaux. et 3 pour le lot désamiantage et 5 pour la zinguerie.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, unanime, décide d'attribuer la réfection de la toiture garderie, le désamiantage et la zinguerie à l'entreprise SUPER pour un montant de 30 558 € HT, et d'attribuer le rapport diagnostic repérage amiante avant travaux à PILAT DIAGNOSTIC pour un montant de 355 € HT, entreprises présentant les offres les mieux et les moins disantes.

## III – PLACE DE LA MAIRIE – PARVIS DE L'EGLISE : ATTRIBUTION MARCHE MOBILIER URBAIN

Monsieur Pierre-Marie CHEVAL expose au Conseil municipal que dans le cadre des travaux d'aménagement de la place de la Mairie et du parvis de l'Eglise, une consultation

d'entreprises a été faite pour l'achat et la mise en place de mobilier urbain.

Quatre entreprises ont déposé leurs offres pour la fourniture du mobilier urbain et deux entreprises pour la pose du mobilier urbain

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, unanime,

- Décide d'attribuer l'achat du mobilier urbain à la place de la Mairie et parvis de l'Eglise à l'entreprise Altrad pour un montant de 15 366.04 € HT qui présente l'offre la mieux et la moins disante,

- Décide d'attribuer la pose du mobilier urbain de la place de la Mairie et parvis de l'Eglise à l'entreprise D2MF pour un montant de 1 928.00 € HT qui présente l'offre la mieux et la moins disante.

#### **IV – LOCAUX SERVICES TECHNIQUES : ATTRIBUTION MARCHES DE TRAVAUX**

Monsieur Pierre-Marie CHEVAL rappelle au Conseil municipal le projet d'aménagement des locaux des services techniques et rappelle le lancement de la consultation d'entreprises courant février 2016.

Ce marché comprend 4 lots : lot n°1 carrelage, lot n°2 maçonnerie/charpente, lot n°3 Plomberie et le lot n°4 électricité

Deux entreprises ont déposé des offres pour le lot 1.

Trois entreprises ont déposé des offres pour le lot 2.

Deux entreprises ont déposé des offres pour le lot 3

Une entreprise a déposé une offre pour le lot n°4

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, unanime, décide d'attribuer les marchés aux entreprises présentant les offres les mieux et moins disantes.

- Lot n°1 : Entreprise BOURRIN pour 2 979.00 € HT

- Lot n°2 : Entreprise EUROCLOISON pour 14 215.00 € HT

- Lot n°3 : Entreprise BECERRA pour 1 929.57 € HT

- Lot n°4 : Entreprise EBE pour 2 052.60 € HT

#### **V – CESSION DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE DU SIEL**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que dans le cadre des opérations réalisées par la commune, potentiellement génératrices de Certificats d'Economies d'Energie (CEE), le dépôt et la valorisation des CEE correspondants peuvent être assurés par le SIEL. Une convention doit être signée pour le transfert de ces CEE de la commune au SIEL.

Où cet exposé et la convention correspondante, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, accepte de transférer au SIEL l'intégralité des Certificats d'Economies d'Energie générés par les opérations concernées.

#### **VI – CONVENTION D'ASSISTANCE A LA DENOMINATION ET A LA NUMEROTATION DES VOIES, HAMEAUX ET HABITATIONS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de signer une convention avec La Poste pour une assistance à la dénomination et numérotation des voies communales sur Chézenas pour un montant de 1 578.62 € HT.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la signature de la convention avec la Poste pour une assistance à la dénomination et numérotation des voies communales sur Chézenas pour un montant de 1 578.62 € HT.

## **VII – OPPOSITION A LA FERMETURE DE LA TRESORERIE DE PELUSSIN**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier en date du 05 février 2016 informant de l'intention de la Direction Générale des Finances Publiques de fermer au 01 janvier 2017 la trésorerie de Pélussin devenue trop fragile.

Il est impératif de conserver en l'état le centre des impôts de Pélussin afin de faciliter les démarches administratives des élus locaux et des contribuables auprès des services fiscaux. Il en va de la préservation de l'équilibre de nos territoires mais également du principe d'égalité d'accès à l'administration de nos concitoyens.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

-considérant que la disparition de ce service public de proximité en milieu rural va à l'encontre du respect des principes d'égalité d'accès et d'égalité de traitement de tous les citoyens,

-considérant que la proximité et le contact physique sont indispensables pour recevoir le public et conseiller la collectivité, réitère son opposition à la fermeture de la trésorerie de Pélussin.

## **VIII – AFFAIRES DIVERSES**

\* 8 MAI 2016 : - Course Team Running

- Le départ des cérémonies du 8 Mai est avancé à 11h et le verre de l'amitié se tiendra aux gradins de joutes.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.**

Numéro de délibérations de la séance	Intitulé
N° 31-03-2016-1	Approbation du compte administratif 2015
N° 31-03-2016-2	Affectation du résultat de l'exercice 2015, Budget commune
N°31-03-2016-3	Vote du taux des 3 taxes de la fiscalité locale
N°31-03-2016-4	Vote du budget primitif année 2016 – Budget commune
N° 31-03-2016-5	Approbation du compte administratif 2015 du budget assainissement
N° 31-03-2016-6	Affectation du résultat de l'exercice 2015 – Budget assainissement
N° 31-03-2016-7	Vote du budget primitif année 2016 – Budget assainissement
N° 31-03-2016-8	Toiture garderie : attribution marché de travaux
N° 31-03-2016-9	Place de la Mairie – Parvis de l'Eglise : attribution marché mobilier urbain
N° 31-03-2016-10	Locaux services techniques : attribution marché de travaux
N°31-03-2016-11	Cession des Certificats d'Economies d'Energie au Siel selon les modalités de la 3 <sup>ème</sup> période des CEE
N°31-03-2016-12	Signature d'une convention avec la Poste pour une assistance à la dénomination et numérotation des voies communales sur Chézenas
N° 31-03-2016-13	Opposition à la fermeture de la Trésorerie de Pélussin

La secrétaire de Séance  
Mme Véronique MOUSSY

Le Maire  
Serge RAULT

